

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250225-57-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

N° 57/25

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 13 février 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 4 mars 2025

Objet de la délibération :

Renouvellement convention de partenariat Relais Petite Enfance 2025-2029

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	59
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	10
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	18
- Votants	72

Résultat du vote	
- Pour :	72
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 25 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-cinq février,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de février.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.
Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Laurence BREUILLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sandrine CLADY à Franck COLLINET, Jean-Pierre CUNCHON à Christian MESNIER, Christophe FAIVRE-PIERRET à Nathalie LAURENT, Christophe JOUVIN à Vanessa DORDOR, Angèle LIME à Maxime GROSHENRY, Mickael NICOLET à Adrien BART, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN
- Procuration**
- Suppléé(e)s** Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Joëlle MAURICE par Michèle BELIN, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT
- Excusé(e)** Claude CHATELAIN, Yves CUINET, Danièle FIETIER, Nathalie KOWAL-BONDY, Martine LANDRY, Lydie SAGE, Pierre-André VOUILLOT
Guillaume AYMOUNIN, Christine BREUILLOT, Jean-Marc CARGNINO, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Pascal GOSSE, Florian GRILLON, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Chantal MARAUX, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Laetitia ROGNON, Patrick TELES, Marie-Christine VERNEREY
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Bernard HUOT-MARCHAND a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Deux relais Petite Enfance couvrent le territoire de la Communauté de communes Loue Lison, ils sont situés à Ornans et à Quingey.

La CCLL est partenaire des 2 Relais Petite Enfance (RPE) de son territoire dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF.

La gestion des relais petite enfance est confiée l'association Familles Rurales – Fédération du Doubs.

La convention entre la Fédération Familles rurales et la CCLL est arrivée à échéance le 31/12/2024. Il convient de la renouveler pour la période de la prochaine CTG 2026-2029, soit du 01/01/2025 au 31/12/2029.

La participation de la CCLL s'élève à 54 677,06 € pour 2025 (prévus au budget), soit 29 994,79 € pour le relais de Quingey et 24 682,27 € pour le relais Ornans/Amancey.

Invité à se prononcer, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De valider le renouvellement de la convention 2025-2029 d'objectifs et de moyens pour la gestion des Relais Petite Enfance de la CCLL,
- Autoriser le Président à signer tous les documents relatifs au renouvellement de cette convention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250225-57-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/03/2025

Fait et délibéré en séance, le 25.02.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

